

États nucléaires, dont certains sont représentés ici même, et la force de conviction que peuvent avoir auprès d'autres pays nos arguments à l'encontre de la prolifération horizontale.

Lors de notre rencontre à Berlin, à la suite de la guerre du Golfe, j'avais aussi attiré l'attention sur les transferts d'armes classiques et sur le danger qu'ils peuvent présenter.

Je suis d'avis qu'il appartient à notre Conseil de s'exprimer avec clarté et vigueur sur ce problème. Ce faisant, nous devrions apporter notre appui aux travaux accomplis à sa dernière session par l'Assemblée générale des Nations Unies en ce qui concerne les transferts d'armements.

La CSCE réunit bon nombre des principaux pays concernés par cette question. Il nous est donc offert une possibilité toute particulière de faire savoir au monde que nous sommes sérieux.

Je me félicite de la déclaration sur la non-prolifération et les transferts d'armes classiques que nous émettons aujourd'hui.

Je laisserai à d'autres le soin de nous entretenir de la situation en Yougoslavie. Je dirai toutefois qu'il est vital que notre organisation se penche réellement sur le dur problème que pose le conflit dans ce pays. Nous devons faire en sorte que cesse la tuerie. Nous devons obtenir les garanties de sécurité dont ont besoin les minorités saisies par la crainte.

Enfin, nous devons appuyer les efforts de maintien de la paix des Nations Unies et, le moment venu, veiller à ce que les États en cause répondent aux normes de la CSCE en ce qui concerne la paix et la sécurité globale.